

Du Cris Avril an mil huit cent soixante-sept, à huit heures du soir,

ACTE DE NAISSANCE de Marie Elisabeth Pauline Boudillon,
née à La Garde, le quatre jour, à deux heures du matin, fils de Jean Baptiste Boudillon, ans, domicilié
profession de Cultivateur, âge de cinquante ans, domicilié
à La Garde, et de Marguerite Reynard, son épouse, profession de Cultivatrice, âgée de quarante-huit ans, domiciliée à La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration a moi faite par le dit Jean Baptiste Boudillon, père de l'enfant, âgé de cinquante ans, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Moussier, français, domicilié à La Garde, ans,
profession de propriétaire.
Second témoin, Amoureux, Médecin, âgé de cinquante ans,
profession de ancien marin, domicilié à La Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Réquier, adjoint délégué

par M. le Maire de La Garde,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

J. BoudillonL. RéquierDu Sept. décembre an mil huit cent soixante-sept, à neuf heures du soir,

ACTE DE NAISSANCE de Ferdinand Paulin Celestin Auguston,
né à La Garde, le quatre jour, à une heure du soir, fils de Nicolas Auguston, ans, domicilié
profession de Maison, âge de vingt ans, domicilié
à La Garde, et de Clémence Bernadine Probst, son épouse, profession de aucune, âgée de vingt-trois ans, domiciliée à La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration a moi faite par le dit Nicolas Auguston, père de l'enfant, âgé de vingt ans, profession de Maison, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Lautaud, antenn, âgé de soixante-deux ans,
profession de propriétaire, domicilié à La Garde.
Second témoin, Gonon, Maur, âgé de soixante-quinze ans,
profession de propriétaire, domicilié à La Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Réquier, adjoint délégué

par Monsieur le Maire de La Garde,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à la réception de l'acte.

Lautaud quinquiesL. RéquierDu vingt avril an mil huit cent soixante-sept, à neuf heures du soir,

ACTE DE NAISSANCE de Jean Pierre Marius Rabat,
né à La Garde, le neuf jour, à quatre heures du matin, fils de Jean Michel Rabat, ans, domicilié
profession de Cultivateur, âge de cinquante ans, domicilié
à La Garde, et de Marguerite Philiberte Guillot, son épouse, profession de aucune, âgée de soixante ans, domiciliée à La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
Sur la déclaration a moi faite par le dit Jean Michel Rabat, père de l'enfant, âgé de cinquante ans, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Mammou, Pierre, âgé de cinquante ans,
profession de propriétaire, domicilié à La Garde.
Second témoin, Dumoulin, Julien, âgé de quarante ans,
profession de ancien marin, domicilié à La Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Réquier, adjoint délégué

par Monsieur le Maire de La Garde,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Pierre RabatMammou Rabat Julien Dumoulin L. RéquierDu vingt huit avril an mil huit cent soixante-sept, à deux heures du matin,

ACTE DE NAISSANCE de Elisabeth Marie Noistre,
née à La Garde, le vingt jour, à une heure du soir, fille de Augustin Pierre Noistre, ans, domicilié
profession de Cultivateur, âge de quarante ans, domicilié
à La Garde, et de Antoinette Sengier, son épouse, profession de aucune, âgée de trante ans, domiciliée à La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration a moi faite par le dit Augustin Pierre Noistre, père de l'enfant, âgé de quarante ans, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Argan, Pierre, âgé de trante ans,
profession de Carrière, domicilié à La Garde.
Second témoin, Joly, Jean Baptiste, âgé de soixante ans,
profession de Maitre ouvrier en bois, domicilié à La Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Réquier, adjoint délégué

par Monsieur le Maire de La Garde,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Argan Joly L. Réquier

M. le Maire de La Garde (son)
le donne séparément
à cet acte quatre-vingt
avec Dorville
Quatre, France, n° 13
de La Garde (son)
le sept juin mil huit
cent soixante - n° 13